

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

653/16

14/11/2016

Conclusions du Conseil sur le Partenariat oriental

Le Conseil a débattu des relations multilatérales et bilatérales actuelles avec les six pays du Partenariat oriental: l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine. Les ministres ont eu un échange de vues sur la mise en œuvre du Partenariat et sur les objectifs à atteindre en 2017, en particulier dans la perspective du prochain sommet du Partenariat oriental, qui se tiendra en novembre 2017 à Bruxelles.

Le Conseil a adopté des conclusions sur le Partenariat oriental.

- [Lire le texte complet des conclusions.](#)
- [Partenariat oriental \(Note d'information\)](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press